



O courant

Infos - actus - histoire du canal de Carpentras

SOMMAIRE INTERACTIF

Cliquez sur l'icône pour accéder au chapitre

P6



OBJECTIF
ZÉRO PHYTO

P15



L'AUZON
TRAVERSÉ PAR
UNE CANALISATION
D'IRRIGATION

SOMMAIRE



LA PLUS GRANDE ASA D'IRRIGATION DE FRANCE

Construit dès 1853 afin d'irriguer les terres arides du Vaucluse à partir de la Durance, le Canal de Carpentras compte aujourd'hui près de 15 000 adhérents et dessert en eau brute un territoire de plus de 12 000 hectares qui s'étend sur 39 communes du département de Vaucluse. Les canaux à ciel ouvert qui constituent le réseau gravitaire parcourent plus de 400 km.

Depuis les débuts de la mise sous pression du réseau dans les années 70, ce sont plus de 1 000 km de canalisations enterrées qui ont été posées. Toute l'année, près de 40 salariés contribuent au bon fonctionnement de cet ouvrage remarquable.



38
salariés



15 000
adhérents



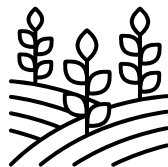
39
Communes



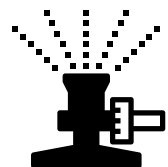
400 KM
de réseau
gravitaire



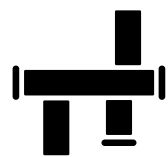
35 stations de
pompage d'eau



12 000
hectares



157
millions de m³
de droit d'eau en Durance



1 000 KM
de canalisations
enterrées



PARTAGEONS notre savoir-faire

Un patrimoine hors du commun, une eau en abondance, de l'entretien quotidien, des projets ambitieux... il y a tant de choses à raconter sur le canal de Carpentras qui sillonne notre territoire depuis plus de 160 ans. Cet ouvrage historique tient une place de choix dans le Comtat Venaissin en ayant façonné son paysage pour y construire l'agriculture que nous connaissons de nos jours. Connue par certains mais encore mystérieuse pour beaucoup d'entre vous, il est de notre devoir que les missions et les actions du canal de Carpentras soient mises en valeur et accessibles à tous. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, il nous tient à cœur, de vous raconter chaque année l'histoire du canal de Carpentras à travers notre magazine « Eau courant ».

L'idée de ce magazine émane d'une volonté profonde de structurer l'échange, la connaissance et la communication autour du canal de Carpentras. « Eau courant », s'inscrit dans la poursuite de cette démarche volontaire en venant s'ajouter aux vecteurs d'information existants. Il retracera les temps forts de la saison d'irrigation d'été qui s'est écoulée, il présentera les travaux phares prévus en période hivernale ou encore tous les sujets annexes qui font l'actualité du canal.

Déterminés à partager notre passion et notre fierté à travailler chaque jour pour le canal de Carpentras, nous mettons un point d'honneur à éveiller votre curiosité et vous donner l'occasion de (re) découvrir le plus simplement possible l'ouvrage transportant l'or bleu du Comtat Venaissin.

Je vous souhaite, à tous, une agréable lecture.

Alain GUILLAUME
Président du Canal de Carpentras

EDITO DU PRÉSIDENT

“

Le contexte climatique nous laisse à penser que nous aurons de plus en plus besoin d'une ressource en eau brute sécurisée.



Xavier Picot
Le nouveau Directeur
du Canal de Carpentras

Portrait



Arrivé en juin dernier, cet ingénieur gardois père de trois enfants est venu rejoindre l'ASA du Canal de Carpentras. 20 années d'expérience dans l'hydraulique agricole et l'agriculture méditerranéenne l'ont amené à prendre les commandes de notre entreprise. Membre de l'Institut Méditerranéen de l'Eau et de la Communauté Européenne des Irrigateurs, ces instances internationales l'ont conduit à mener des expertises sur l'utilisation de l'eau en agriculture parfois dans des situations de tensions graves. Comme il se plaît à le dire, ici, ses illustres prédécesseurs ont su tirer bénéfices de ressources abondantes et sécurisées issues du système Durance et du Rhône. C'est un atout majeur à ses yeux dans un contexte de changement climatique qui va accentuer les sécheresses et les canicules. Tout passera par le stockage et une meilleure gestion de l'eau, les ouvrages du Canal sont là pour y répondre.

La modernisation des réseaux reste une priorité pour lui ainsi que l'amélioration continue de l'ensemble des ouvrages du Canal. Modernisation également dans les méthodes de travail et les procédures avec un seul objectif : rendre un service de haute

qualité à tous les adhérents du Canal tout en poursuivant les efforts d'économies d'eau.

« Nous devons aussi progresser et accentuer notre communication ».

En arrivant, Xavier Picot fait le constat d'une grande diversité de métiers, des agents passionnés par leur travail, un ouvrage magnifique disposant d'un patrimoine historique exceptionnel, le tout dans un territoire qu'il a contribué à façonner au fil des siècles. Une attention particulière sera donc portée à la communication des actions, des métiers, du patrimoine, de l'usage de l'eau dans ce territoire... Et, bien évidemment, à l'information pragmatique auprès des adhérents de l'ASA.

« Le contexte climatique nous laisse à penser que nous aurons de plus en plus besoin d'une ressource en eau brute sécurisée ».

Le dérèglement climatique marque un tournant important dans l'histoire des hommes. À son niveau, le Canal doit être présent dans cette mutation profonde de nos territoires et dans l'adaptation de nos modes de vie. Un challenge de taille pour l'ASA, ses agents et son nouveau directeur.

Monument commémoratif
à Louis Giraud, le fondateur
du Canal de Carpentras, situé
à Pernes les Fontaines.



2018

INSTANTS ET CHIFFRES CLÉS


16, 17 ET 18 OCTOBRE
Représentation
au salon Med'Agri


21 JUIN 2018
Arrivée du nouveau

28 MAI 2018
Participation à l'assemblée
générale des ASA de France



147
nouveaux
adhérents



103
nouvelles
bornes
installées



58
nouveaux
hectares
intégrés
au périmètre



1440
visites par jour
sur le site internet



64 MILLIONS M³
prélevés
en Durance



+ DE 680 000 M³
prélevés
dans le Rhône



320 abonnés
sur les
réseaux sociaux



+ DE 6 KM
de canalisation
INSTALLÉES



+ DE 950
Dossiers
d'urbanisme*
reçu pour
consultation

*Permis de construire, permis d'aménager...



OBJECTIF **ZÉRO PHYTO** DANS NOS RÉSEAUX GRAVITAIRES

Depuis 2016, l'ASA s'est engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses canaux. Après 3 années d'implication, retour d'expérience sur ce changement de pratique.

Végétation dans les canaux : un obstacle au bon écoulement de l'eau ?

Avant de parvenir jusqu'aux terres irriguées, l'eau circule via plusieurs kilomètres de canaux à ciel ouvert, les « filioles », une végétation vivace et adaptée s'y développe d'avril à octobre. Cette végétation doit être maîtrisée pour maintenir, tout au long de la saison d'irrigation, la desserte en eau vers nos adhérents. La maîtrise de cette végétation passe par un entretien mécanique (fauchage) et par un entretien chimique (produits phytosanitaires) des abords des filioles. Bien que l'entretien mécanique ait toujours été privilégié et soit majoritaire, l'utilisation de produits phytosanitaires s'est avérée stratégique sur les réseaux victimes d'un développement végétal plus « agressif » ou difficile d'accès pour nos engins. Certains de ces réseaux sont donc entretenus, hors d'eau, à l'aide de produits phytosanitaires au gré de 2 campagnes menées aux mois de mai puis septembre.

L'objectif « zéro phyto » : Un changement de pratiques impulsé par le Contrat de Canal

Concernée par l'impact de l'utilisation de ces produits phytosanitaires sur la préservation de la santé publique et de l'environnement, l'ASA a décidé d'intégrer dans son Contrat de Canal une opération ayant pour objectif d'effectuer un état des lieux de ses propres pratiques et de la qualité de l'eau, sans oublier de former tous ses agents applicateurs.

Une étude confiée à un prestataire spécialisé a permis d'aboutir à un plan d'action dont **l'objectif fixé est de réduire de moitié le linéaire total de ses filioles traitées chimiquement, d'ici 2020.**

Les préconisations de ce plan d'action sont mises en œuvre depuis 2016. Nous faisons écho aux plans d'actions communaux, aux collectivités territoriales, et plus globalement au projet du Gouvernement.

Où ? Quand ? Comment ?

Les filioles sur les communes de Jonquières et Camaret-sur-Aigues (43 km linéaires) ont été les premières concernées par l'objectif « zéro phyto » en 2016. S'y est ajoutée dès 2017, la majorité des filioles de la commune de Sarrians (78 km linéaires). Les contraintes d'entretien de ces 121 km de filioles ont été bouleversées pour nos 6 agents responsables de leur bon fonctionnement. Pour accompagner leur travail quotidien, l'ASA a investi 200 000 € HT dans l'achat de matériel mécanique de fauchage (tracteur, épaveuses, débroussaileuses), grâce aux financements de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional PACA représentant 80 % de ce montant.

L'après « zéro phyto » dans nos réseaux

Le passage au « zéro phyto » est certes un défi pour la gestion et l'entretien de nos filioles, mais c'est avant tout l'opportunité de propo-

ser une conception nouvelle autour de nos réseaux urbains et ruraux, celle d'une matrice verte riche de biodiversité et bénéfique à tous. Il est maintenant essentiel pour l'ASA de comprendre le fonctionnement de cette biodiversité endémique à ses réseaux, pour s'orienter encore plus vers une nouvelle gestion de la végétation. La nature reprenant ses droits, le « zéro phyto » est un véritable changement de modèle aussi bien pour nos agents que pour nos adhérents. La présence d'une biodiversité spontanée et finalement ordinaire sur nos filioles évoque parfois un manque d'entretien, en lien avec une perception négative (« les mauvaises herbes », « c'est sale », etc.).

Personnel de l'ASA, adhérents et promeneurs, devront rapidement intégrer une « nouvelle » représentation de la nature qui se traduit par l'acceptation de la présence d'herbes hautes et plantes variées. Rajoutons que cette végétation, volontairement moins maîtrisée, est sans conséquence sur la qualité du service d'irrigation rendu. ■

Quelques chiffres



121 KM
de canaux en
« zéro phyto »



-70 %
de produits
phytosanitaires



RECRUTEMENT
d'un conducteur
d'engin



6 AGENTS
de terrain
concernés
par ce changement
de pratique



200 000 € HT
investis dans du matériel
neuf et adapté



Fabien MONANGE

Brigadier sur le secteur
de Jonquières
et Camaret
en « zéro phyto »
depuis 2016

En quoi consiste votre travail au quotidien ?

Le brigadier est toute l'année à l'extérieur en contact direct avec le canal. Nos missions sont nombreuses et varient selon les saisons. En période hivernale, de novembre à février, nous effectuons de nombreux travaux d'entretien sur les canaux et sur les siphons. De mars à octobre, c'est la saison d'irrigation, période pendant laquelle nous fauchons, fauchardons, organisons la distribution de l'eau et surveillons les arrosages.

Comment avez-vous perçu le passage au « zéro phyto » sur votre secteur ?

Que ce soit pour notre santé en tant qu'utilisateur de ces produits ou pour la cause environnementale, nous ne pouvions que bien accueillir cette démarche. Cependant nous étions assez mitigés car nous savions que la mettre en place ne serait certainement pas sans conséquence sur notre façon de travailler.

Quelles sont les conséquences de ce changement sur votre travail ?

Auparavant, nous utilisions les produits phytosanitaires avant la saison d'irrigation pour limiter la pousse de la végétation en période d'arrosage. Aujourd'hui, sans l'utilisation de ces produits, la faune (écrevisses, crapauds, libellule, araignées...) trouve à nouveau sa place à l'intérieur de nos canaux et la végé-

tation s'y en donne à cœur joie. Le fauchage et le fauchardage nous prennent donc davantage de temps et exigent un travail physique beaucoup plus lourd. Nous avons dû changer nos habitudes de travail sur plusieurs plans pour nous adapter.

Y a-t-il d'autres conséquences liées à ce changement de pratique ?

Le changement du paysage ! Les canaux présentent aujourd'hui une végétation assez dense et fournie sur leurs abords, contre un environnement ras auparavant avec l'utilisation des produits phytosanitaires. Nous sommes quotidiennement confrontés aux remarques négatives d'une partie de la population locale, qui n'accepte pas cette évolution paysagère. Ces personnes pensent que nous faisons mal notre travail et considèrent nos canaux « sales ».

Après 3 ans de mise en œuvre, êtes-vous satisfait de cette démarche ?

Globalement oui. Le seul point négatif réside dans l'augmentation de notre charge de travail physique qui n'est pas négligeable. Mais la mise en place de cette démarche est encore récente et de nouvelles solutions peuvent encore émerger pour nous faciliter le travail. Mis à part ça, nous sommes fiers et satisfaits de pouvoir affirmer que nos méthodes de travail sont respectueuses de l'environnement.



LA MODERNISATION DU RÉSEAU D'IRRIGATION LES CANAUX LAISSENT PLACE AUX CANALISATIONS ENTERRÉES À MONTEUX

Pensée depuis plus
d'une vingtaine d'années,
la modernisation du réseau
gravitaire à Montoux
a commencé en
septembre 2015
et est devenue
le projet phare du Canal
de Carpentras.
3 ans après le début
des travaux, où en est-on ?

Moderniser pour s'adapter

Depuis la construction du canal il y a 160 ans, la ville de Montoux est desservie par un « réseau gravitaire » constitué de petits canaux qui amènent l'eau à chaque parcelle par gravité. L'existence de ce réseau, couplée à la mise en place de tours d'eau et au savoir-faire des agriculteurs a, pendant longtemps, fait prospérer l'activité agricole de ce secteur.

Avec la croissance de l'urbanisation sur la commune, l'accès et l'entretien des canaux est devenu difficile pour nos services. De plus, l'évolution des pratiques agricoles a rendu l'exploitation de ces canaux contraignante pour ses adhérents. Aujourd'hui, ces derniers souhaitent bénéficier d'une disponibilité de l'eau à la demande et d'un outil performant et moderne. L'installation d'un réseau sous pression sur une partie de la ville de Montoux s'est donc imposée pour répondre aux attentes des utilisateurs du réseau.

« L'installation d'un réseau sous pression répond à une forte demande des agriculteurs et des particuliers pour améliorer le service rendu »

Un projet de grande ampleur

Près de 600 hectares situés au sud du centre-ville de Montoux sont concernés par ces tra-



vaux de modernisation. Cette zone est desservie en eau par plus de 40 km de canaux. Peu à peu, ces canaux vont disparaître pour être remplacés par un réseau sous pression.

L'approvisionnement en eau de ce futur réseau a nécessité la construction d'une station de pompage d'une capacité de 360 Litre/seconde et d'un bassin de stockage de 8 000 m³ qui sont alimentés par une branche du Canal de Carpentras : le canal de Sainte Famille.





Territoire



LE MOT DU MAIRE

Préservons la ressource en eau

La modernisation du réseau gravitaire du Canal de Carpentras est un projet qui était très attendu, répondant à la problématique mondiale actuelle d'économie en eau.

Le « réseau gravitaire » historique nécessitait le transport de quantité d'eau bien supérieure aux besoins alors que le réseau « sous pression » va permettre de distribuer seulement le volume d'eau nécessaire.

Avec ce réseau « sous pression », les agriculteurs et les particuliers montiliens vont donc pouvoir réduire considérablement leur consommation d'eau d'irrigation.

Cette opération de modernisation marque une étape importante dans notre combat quotidien pour la préservation de la Planète et l'économie en eau.

Je remercie l'ASA du Canal de Carpentras pour cette excellente initiative ainsi que les différents financeurs sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour.

Christian Gros,
Maire de Montoux



Au total, près de 30 km de canalisations et plus de 540 bornes d'arrosage seront installées pour desservir les utilisateurs concernés.

Chiffré à plus de 5 millions d€, ce projet est subventionné à hauteur de 80 % par des financements publics (Fonds européens, Agence de l'eau, Conseil Régional et Conseil Départemental).

Des retombées positives sur la gestion de la ressource en eau

Le fonctionnement des canaux à ciel ouvert nécessite le transport de quantité

d'eau bien supérieure aux besoins des utilisateurs. Les réseaux de canalisations sous pression, quant à eux, permettent de distribuer aux irriguants, le juste volume dont ils ont besoin. Plus économe en eau, l'installation de ce nouveau réseau sur la partie du sud de Montoux va permettre de générer, à terme, **2,4 millions de m³ d'économie d'eau chaque année.**

Où en est-on en 2018 ?

Située en bordure du chemin limite Carpentras - Montoux, la station de pompage et son bassin de stockage, ont été finalisés et

inaugurés en juin 2016. À partir de ces installations, la mise en place du nouveau réseau sous pression a pu débuter dès l'hiver 2016-2017.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser, ils s'échelonneront sur plusieurs années et devraient courir jusqu'en 2022 minimum. Ainsi, chaque année un nouveau secteur de Montoux fera l'objet de ces travaux et bénéficiera d'une desserte en eau sous pression, venant remplacer les canaux existants. Aujourd'hui, le quartier des Plumaneaux ainsi que le secteur avoisinant le chemin de

St Gens sont desservis par le nouveau réseau sous pression. Le secteur du chemin des Garrigues et le chemin de St Raphaël disposeront de l'eau sous pression pour l'été 2019. Viendront s'ajouter dans les années à venir, les travaux sur la route de Pernes, le chemin des Sources, le chemin de St Hilaire, la route de Velleron, le chemin des Marjoraines, le chemin de la Plaine et le chemin des Grands Bravoux. ■

Territoire



Quelques chiffres



2,5 MILLIONS DE M³
d'économie d'eau
par an



Plus de
7 ANNEES
DE TRAVAUX



580
hectares concernés
par ces travaux



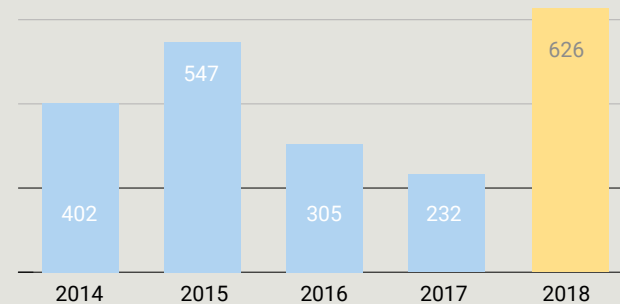
+ DE 5 MILLIONS DE M³
de travaux



La saison d'irrigation s'étend de mars à novembre, période pendant laquelle le canal prélève et transporte l'eau à destination de ses adhérents.
En dehors de cette période, de décembre à février, le canal est vidangé pour permettre la réalisation de travaux d'entretien.

DES NIVEAUX DE PLUIES RECORDS

**CUMUL DE PLUIE EN MM
DE MARS À OCTOBRE À CARPENTRAS**



Source : CIRAME (www.agrometeo.fr)

Des niveaux de pluies records !

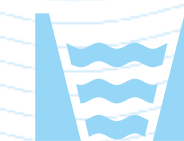
En 8 mois de Mars à Octobre 2018, le Vaucluse a reçu 626 mm de pluie, soit 26 % de plus que la moyenne de ces 30 dernières années.

Les pluies conséquentes du printemps et du mois d'octobre ont permis une recharge en eau des sols et ont ainsi limité le recours à l'irrigation. On observe donc une consommation en eau moindre par rapport aux années précédentes de 2016 et 2017. ■

Quelques chiffres

18%

DES PRÉCIPITATIONS
de la saison d'irrigation
sont tombées au mois de mai.



64 MILLIONS M³
prélevés
en Durance

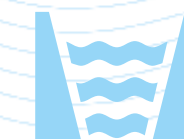
5960 MWH

CONSOMMÉS
PAR LES 35 STATIONS
de pompage

Le mois le plus humide:

Octobre avec
+ 220 %

par rapport à la moyenne
des 30 dernières années



+ DE 680 000 M³
prélevés
dans le Rhône

30%

DU PRÉLÈVEMENT
dans le Rhône et la Durance
a été prélevé en Juillet et Août



Déversement de l'eau du canal de Carpentras dans la Nesque pour régulation de son débit.

Quand le canal recueille les eaux de pluie

Le canal reçoit des eaux de ruissellement pluvial principalement par le biais de colmateurs communaux et fossés d'écoulement des terres lors des événements pluvieux. Ce phénomène s'est intensifié avec l'urbanisation croissante des terres, multipliant les quantités d'eau qui ruissellent et qui se déversent dans le canal principal.

S'ils ne sont pas gérés et régulés à temps, ces volumes d'eau peuvent causer d'importants dégâts sur le canal et sur les habitations voisines (débordements, effondrements des berges, inondations majeures...).

C'est pourquoi, **toute l'année semaine et week-end 24h/24, 5 personnes**

sont d'astreintes pour gérer le fonctionnement de l'ensemble du réseau d'irrigation.

Une de ces personnes a pour mission de contrôler et gérer les niveaux d'eaux circulant au sein du canal principal, qui est pourvu de sondes de mesure permettant de connaître instantanément son évolution hydraulique. Ces informations permettent à la personne d'astreintes de le réguler afin d'anticiper et d'éviter tout phénomène de débordement.

Cette gestion des eaux de ruissellement pluvial est rendue possible par la présence de vannes de régulation et de décharge tout au long du tracé du canal principal. Elles permettent de délester le surplus de volume d'eau dans 7 rivières du département. ■

DES ÉCHANGES DES INFOS...

Mai 2019 : Prochain rendez-vous des adhérents

En mai 2019, les adhérents de l'ASA seront invités à participer à l'assemblée des propriétaires. Organisée tous les 2 ans, cette assemblée permet à chaque adhérent de s'exprimer par un vote, sur les questions à l'ordre du jour dont notamment les bilans d'activité. Cette rencontre est également l'occasion pour les adhérents de prendre la parole, d'être écoutés et de trouver des réponses à leurs questions. Tous les 6 ans, cette assemblée générale permet l'élection de la liste du syndicat de l'ASA composé de 34 syndicats. L'élection du syndicat a eu lieu en 2017 et se renouvellera en 2023.

Le canal répond présent sur les réseaux sociaux

Que ce soit sur Facebook, Instagram, Tweeter ou encore LinkedIn, le canal partage régulièrement ses sujets qui font l'actualité. Présentées au travers de photos, de petits articles ou de simples phrases, les informations relayées se veulent être concises et visuelles. Au-delà des sujets d'actualité, le canal est attaché à mettre en lumière ses ouvrages hydrauliques qui constituent un patrimoine historique d'une grande richesse depuis plus de 160 ans.

Un avis quasi-systématique sur les constructions et les divisions de terrain

Vous envisagez de construire ou de diviser un terrain sur une des communes desservies par le Canal de Carpentras ? Votre demande est certainement passée dans les mains du canal pour avis. Les communes travaillent en étroite collaboration avec l'ASA dans cette démarche afin de préserver les ouvrages d'irrigation du canal, de faire respecter ses servitudes de réseaux et de maintenir l'accès à l'eau de tous les terrains desservis.

La coupure/remise en eau du réseau : c'est pour quand ?

Si votre borne d'arrosage est pourvue d'un compteur, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet pour connaître la date approximative de la coupure ou remise en eau : Indiquez votre numéro de compteur dans l'encadré prévu à cet effet et lancez la recherche. ■



COUPURE D'EAU - SAISISSEZ VOTRE N° DE COMPTEUR POUR CONNAÎTRE LES DATES

Entrer votre n° de compteur pour connaître les dates de coupure d'eau sur votre secteur. Votre n° de compteur est renseigné au dos de votre facture, dans la colonne "borne". Si vous ne possédez pas de compteur (ou si votre bornemètre n'est pas muni d'un numéro, nous vous invitons à contacter nos services pour disposer de cette information).

Numéro de votre compteur Chercher

Les dates indiquées sont susceptibles de varier de +/- 1 semaine selon les conditions climatiques et/ou techniques. Elles seront régulièrement mises à jour.



DEMANDE DE RACCORDEMENT



Je souhaite disposer de l'eau du canal, comment procéder ?

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau d'irrigation du canal de Carpentras pour arroser votre jardin, remplir votre piscine ou encore réduire votre facture d'eau potable ? Rendez-vous dans la rubrique « Demande de raccordement » de notre site internet pour constituer votre demande et recevoir votre devis.



Découvrez le guide de découverte des canaux de Vaucluse

Réalisé par l'équipe du CPIE Pays de Vaucluse en partenariat avec les gestionnaires de canaux et les acteurs du territoire, l'ouvrage « Paysage des canaux, Génie de l'Eau, génie des Hommes en 7 balades », met en avant le riche patrimoine ancestral des canaux et rend hommage aux hommes qui ont façonnés le paysage du Vaucluse. Explorez au travers des témoignages de l'ouvrage et des 7 balades près de l'eau, le patrimoine paysager et le génie paysan de la gestion de l'eau...

Disponible en office du tourisme et en librairie aux éditions du Toulourenc, Esprits des lieux.

L'AUZON TRAVERSÉ PAR UNE CANALISATION D'IRRIGATION

Installer une canalisation sous l'Auzon sans ouvrir de tranchée, c'est la prouesse qu'a réalisée l'entreprise Montilienne « ForDrill » pour le Canal de Carpentras.

Impact d'une ancienne canalisation d'irrigation

Depuis les années 80, l'Auzon est traversé par une canalisation du réseau d'irrigation sur la commune de Mormoiron, au niveau du lieu-dit Brissac. Cette canalisation est l'une des principales du réseau dit des « Terrasses du Ventoux » qui dessert près de 1 000 bornes et 880 hectares.

Cette canalisation avait été installée en tranchée sous l'Auzon. En 30 ans, les crues successives apparues sur ce cours d'eau, ont impacté son lit qui s'est affaissé au fil des années. Cette dégradation a contribué à mettre à nu la canalisation d'eau d'irrigation, créant ainsi un seuil dans l'Auzon.

Afin de mettre en sécurité le réseau d'irrigation des « Terrasses du Ventoux » et pour restaurer l'équilibre écologique du cours d'eau, il a été convenu de supprimer cette canalisation et de la remplacer.





La suppression de cet ouvrage s'est accompagnée de la mise en place d'une nouvelle canalisation afin que l'ASA puisse maintenir son service d'irrigation. Pour installer cette nouvelle canalisation sous l'Auzon, c'est **la technique du forage dirigé qui est apparue comme la plus pertinente pour la sécurisation de la canalisation et la stabilité du milieu naturel.**

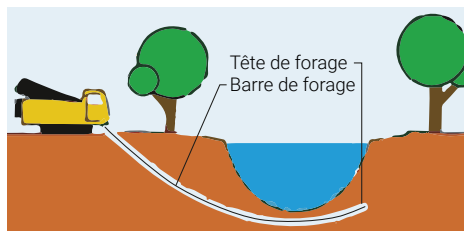
Le forage dirigé : une technique de travail sans tranchée

Le forage dirigé permet de poser des canalisations sous des obstacles (chaussées, bâtiments, cours d'eau...) sans les impacter et sans ouvrir de tranchée.

La canalisation d'irrigation a été implantée à 5 mètres sous le lit de l'Auzon en 3 étapes :

- 1 Un tir pilote est poussé dans le sol avec une grande précision grâce à sa tête dirigée qui est localisée en permanence pour maîtriser la trajectoire du forage
- 2 Une série d'alsésages successifs est effectuée, permettant d'augmenter progressivement le diamètre de la galerie et d'en extraire les déblais
- 3 La canalisation à installer est accrochée et tirée du puits de sortie vers le puits d'entrée

Un mois a été nécessaire à l'entreprise « ForDrill », spécialisée dans le forage dirigé, pour réaliser les 3 étapes de ces travaux. ■



Quelques chiffres



100
METRES
de canalisation
INSTALLÉS



4 à 6
PERSONNES
mobilisées
en permanence
sur le chantier



280 000 €
de travaux
financés à 100%
(Agence de l'eau et
Conseil Départemental
de Vaucluse)

LE CANAL DE CARPENTRAS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Le Canal de Carpentras est une ASA : Association Syndicale Autorisée. C'est un groupement de propriétaires fonciers qui assure financièrement et de façon solidaire l'exécution d'une mission de service public : desservir le territoire en eau d'arrosage.



Qu'est-ce qu'une ASA ?

Les Association syndicales autorisées (ASA) sont des établissements publics. Elles permettent le regroupement de propriétaires fonciers intéressés par la construction, l'entretien ou la gestion d'ouvrages spécifiques pour leur propriété. Les ASA sont constituées soit à l'initiative des propriétaires fonciers soit à l'initiative du Préfet. **Les propriétaires assurent l'exécution de la mission de service public pour laquelle l'ASA a été constituée en prenant en charge de façon solidaire les frais d'entretien des ouvrages.**

L'ASA du Canal de Carpentras s'est constituée en 1853 au moment de la construction de l'ouvrage du canal.

La notion de périmètre : Les parcelles des propriétaires fonciers forment le « périmètre » de l'ASA. Le périmètre se compose de toutes les parcelles incluses lors de la création de l'ASA et de toutes celles qui ont été incluses par la suite pour bénéficier d'un arrosage. Les parcelles restent dans le périmètre jusqu'à dissolution de l'ASA ou, cas très particulier, jusqu'à la réduction de son périmètre.



L'ASA : une organisation représentative

Les adhérents de l'ASA sont l'ensemble des propriétaires des terrains inclus dans son périmètre. Ces membres sont invités à se réunir en assemblée générale tous les 2 ans. Les propriétaires sont représentés par 34 syndicats élus, qui désignent pour 6 ans un président et un vice-président.

La participation financière des adhérents

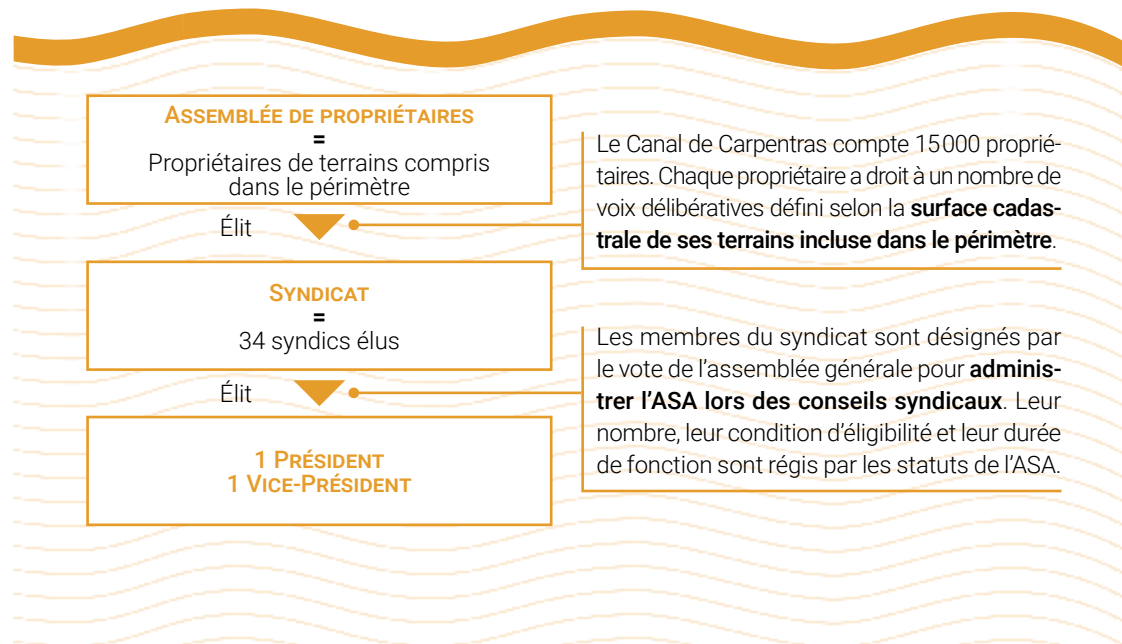
Versées par ses adhérents, les redevances garantissent le fonctionnement courant de l'ASA et financent également une partie des projets d'investissement. Chaque propriétaire verse annuellement différents types de redevances :

1 – La redevance de périmètre : le montant est proportionnel à la surface de la parcelle engagée dans le périmètre

2 – La redevance de location de compteur pour chaque compteur posé

3 – La redevance d'arrosage est liée à la consommation en eau sur la base d'un forfait, d'un relevé de compteur ou d'une déclaration d'arrosage.

Le montant de chacune de ces redevances varie selon le type d'arrosage (sous pression, gravitaire) et la localisation de la parcelle sur le territoire desservi par le canal.



L'ASA peut recevoir des subventions publiques pour financer une partie de ses projets d'investissement (extension, modernisation de réseaux...). Elles sont attribuées par l'Agence de l'eau, le Conseil Départemental le Conseil Régional et/ou l'Union Européenne.

Un budget soumis aux règles de la comptabilité publique

L'ASA a pour comptable le comptable public de la Trésorerie de Carpentras qui applique les règles générales de la comptabilité publique. Le budget doit être voté à l'équilibre et est transmis au préfet de Vaucluse. **En tant qu'établissement public, l'ASA ne réalise pas de bénéfices.** Les éventuels excédents réalisés une année viendront abonder le budget de l'année suivante. ■

Quelques chiffres

Jusqu'à

2 MILLIONS D'€
de budget
d'investissement
annuel



4 MILLIONS D'€
de budget
de fonctionnement
annuel



**34 SYNDICS
ELUS**
pour 6 ans



15 000
adhérents



12 000
Hectares
de périmètre

PRISE D'EAU
DU RHÔNE



Autres canaux
de Vaucluse

PRISE D'EAU
EN DURANCE



CANAL DE CARPENTRAS

www.canaldecarpentras.com

232, Avenue Frédéric Mistral 84200 CARPENTRAS

Tél. : 04 90 63 10 73 Fax : 04 90 60 69 49